

LES PETITES CENTRALES HYDROÉLECTRIQUES

Par Luce Balthazar,
directrice du Conseil régional de l'environnement
du Bas-Saint-Laurent



Le dossier des petites centrales nous interpelle tous. Les cours d'eau appartiennent-ils à l'environnement ou à la culture ? Aux municipalités ou au patrimoine régional sinon national des Québécois ? À notre capital touristique ? Au bonheur national brut des Québécois ?

Nouvelle manne pour séduire les petites communautés régionales : la construction de petites centrales produisant une énergie dont personne n'a besoin. Si, dans divers coins du Québec, des projets se mettent en branle, dont ceux prévus sur la rivière des Trois-Pistoles et dernièrement sur la rivière Verte, ce n'est évidemment pas pour combler des besoins énergétiques. Ce n'est pas non plus pour produire de l'énergie à un prix compétitif avec celle produite par les grands barrages ou pour créer de l'emploi. Pendant ce temps, les villages se déchirent.

Si les municipalités ouvrent grandes les portes de leur patrimoine, c'est en raison d'avantages financiers que font miroiter les promoteurs qui sillonnent depuis des années les chutes du Québec afin d'en tirer profit. Pour stimuler l'économie régionale et les «régions ressources» (sic), le gouvernement cautionne l'approche, de plus en plus prudemment, et invoque l'obligation d'acceptabilité sociale que devront rencontrer ces projets dans le milieu. Il soutient financièrement ces projets, même à perte, en permettant de produire à perte (en valeur absolue) un produit inutile puisque le plein d'économies d'énergies n'a toujours pas été fait.

Récemment, le président de la Fédération des municipalités du Québec, disait par voie de communiqué « mal comprendre les objections de certains groupes écologistes face aux projets de développement des petites centrales hydroélectriques ». Comme directrice du CRE BSL, j'estime nécessaire de faire le point et de répondre aux arguments utilisés pour dénigrer les écologistes et les citoyens impliqués dans cette cause.

Précisons-le d'abord : il s'agit d'une cause qui rallie la communauté environnementale qui s'oppose aux petites centrales. Au sein de celle-ci, notons les plus grandes organisations environnementales de la province: la Coalition Eau Secours !, le Regroupement national des CRE, l'Union québécoise pour la conservation de la nature (UQCN), le Regroupement québécois des groupes écologiques, etc. Des dizaines de milliers d'associations et de citoyens préoccupés par l'environnement et le développement durable amplifient le mouvement. Les écologistes sont-ils tombés sur la tête ? Pourquoi, après tout, s'opposer aux petites centrales dont les promoteurs disent qu'elles génèrent une énergie propre et renouvelable ?

Regardons les choses d'un autre point de vue. La production d'électricité par des petites centrales représente une part infime de la quantité astronomique d'énergie que les Québécois utilisent. Nous détenons le triste record mondial d'être les plus grands consommateurs d'énergie au monde *per capita*. Certes, nos hivers sont rudes, le territoire est vaste et peu peuplé. Ceci n'explique qu'en partie notre record mondial. L'autre partie est imputable à un gaspillage inégalé, à un luxe prodigieux, à du laxisme confortable. La mentalité québécoise a été conditionnée depuis les années 60 à l'exploitation effrénée des ressources dont mère nature nous a généreusement dotées : les forêts, les poissons, l'eau et l'énergie hydraulique... Si le reste de la planète agissait comme nous, il n'y aurait plus de planète !

Dans ce contexte très nord-américain, IL N'Y A PAS D'ÉNERGIE VERTE SINON LES ÉCONOMIES D'ÉNERGIES, ce tant et aussi longtemps que le Québec ne s'investira pas dans un programme majeur de réduction de la consommation d'énergie. Les énergies renouvelables, comme le solaire, les éoliennes ou les petites centrales, défigureraient lourdement le territoire québécois si nous y avions recours pour satisfaire nos énormes besoins en énergie. Les cités et les villes dotées d'architecture solaire occuperaient tout le territoire agricole disponible et les parcs éoliens s'étaleraient sur des régions entières.

Les petites centrales, telles celles prévues sur les rivières Trois-Pistoles et Verte (ensemble, un maigre 5 mégawatts sur les 35 000 d'Hydro-Québec) n'apportent rien de significatif dans le contexte énergivore québécois. Les promoteurs bénéficient par contre d'un programme où le ministère des Ressources naturelles leur garantit l'achat de leur électricité pendant 25 ans. Les promoteurs majorent leur prix afin de verser aux communautés des redevances souhaitées, et nous en payons tous le prix collectivement. Cela correspond en somme à une nouvelle forme d'allocation financière aux municipalités, payée par nos factures d'électricité. Voilà comment des instances locales en sont venues à accepter le sacrifice de la destruction des rivières, l'altération du paysage et les crises sociales que cela génère dans leur milieu. Un projet controversé coûte très cher à ces communautés : frais de relations publiques, d'information et de consultation, accaparement du personnel et du temps des élus en réponse aux demandes de la population, etc.

Pour donner meilleure conscience et un semblant de justification aux petites centrales, on évoque parfois l'argument que cette électricité en surplus pourra être vendue aux États-Unis en lieu et place des mégawatts issus des centrales thermiques plus polluantes. Si le gouvernement manque d'imagination pour bâtir des projets rassembleurs et stimuler l'économie des régions, il aurait été mieux avisé de nous consulter, nous les écologistes. Nous aurions été heureux de saisir l'occasion pour l'alimenter en suggestions durables pour dynamiser les communautés locales. Un exemple ? Une offre d'achat pour des **négawatts**, (une énergie économisée) aussi généreuse que le prix offert aux promoteurs de petites centrales. Ces négawatts peuvent être générés par des projets locaux d'économie d'énergie. Hydro-Québec accorderait des redevances équivalentes au profit que réaliseraient les municipalités à partir de petites centrales. Sans nuire aux cours d'eau, sans nuire au patrimoine, sans nuire au potentiel touristique. Aucun tollé ne se lèverait et les surplus pourraient être vendus à nos voisins américains. Double mat pour l'environnement !

Du côté provincial, le gouvernement du Québec a lancé ce programme sans respecter les recommandations de rapports qu'il a commandés lui-même, comme ceux de la commission

Doyon et de la Régie de l'énergie, et sans mettre en place ses autres projets concernant l'eau (classification des rivières, Politique de l'eau, etc.).

Le CRE BSL, et la communauté environnementale québécoise, s'opposera à tout projet de petites centrales au Québec tant et aussi longtemps que :

- Le Québec ne procédera pas à une évaluation globale des impacts environnementaux, économiques et sociaux lors d'audiences génériques menées par le BAPE ou par une commission indépendante;
- Le Québec ne se dotera pas d'un zonage bleu, un zonage des rivières, suite à une évaluation du potentiel d'utilisation et de conservation de nos cours d'eau, en consultation avec toutes les parties concernées et en leur accordant un droit égal;
- Le Québec ne mettra pas en œuvre une Politique de l'eau pour compléter le processus de création de comités ou d'agences de bassins versants et que celles-ci n'auront pas établi leurs plans directeurs de l'eau;
- Le Québec ne s'engagera pas collectivement dans un virage significatif en économie d'énergie.

En guise de prologue, nous tenons beaucoup à souligner ce fait : les écologistes sont en faveur du développement et de la vitalisation des régions. Voilà qui est contraire aux allégations de ceux qui tentent de dénigrer les environnementalistes.

Les écologistes habitent la même planète que les autres humains : ce nos amis, nos familles, nos villages et nous voulons leur bien nous aussi... et nous ne nous préoccupons pas plus des poissons ou des paysages que des humains. C'est aux humains que nous pensons en revendiquant la qualité de l'environnement, notre conviction étant que nous avons tout autant besoin d'eau et d'air sain que des autres biens et services indispensables. L'environnement est un service essentiel. Le dépeuplement des régions signifie de l'étalement urbain, une concentration industrielle, des problématiques de déchets et d'espace. Aux promoteurs et municipalités qui ne comprennent pas notre perspective, nous tenons à le clamer haut et fort, nous sommes entièrement favorables à dynamiser les communautés locales et à améliorer les conditions de vie en région. Mais pour ce faire, il y a des idées valables et d'autres pas. Le développement par de petites centrales n'en est pas une.